

# GOVERNANCE ET DIRIGEANCE

Dans le paysage sanitaire, social et médico-social, la réponse Privée Non Lucrative occupe une place singulière aux côtés de la réponse publique et de la réponse privée commerciale.

Légitimé par son ancrage sur le territoire, sa capacité à devancer les besoins non couverts des populations, son souci de servir l'intérêt général, sa capacité à être un acteur économique à part entière, le secteur

Privé Non Lucratif est caractérisé par une gouvernance originale portée par des bénévoles.

Cette formation est destinée aux responsables des Conseils d'administration et aux responsables dirigeants salariés, afin de déterminer les champs respectifs de compétences et de responsabilités, gage de l'identité et de la pérennité du secteur Privé Non Lucratif.

## OBJECTIFS

- Caractériser la spécificité de la gouvernance du secteur Privé Non Lucratif
- Identifier les champs de compétences et de responsabilités des gouvernants et des dirigeants
- S'approprier les outils au service de la gouvernance et de la dirigeance

## CONTENU

### Un mode de gouvernance inscrit dans une histoire

- Les modes juridiques
- Les textes fondateurs
- Les principales caractéristiques

### Des champs de compétences et des responsabilités partagées

- Les champs de compétences des organisations Privées Non Lucratives
- Les niveaux de responsabilités
- Partage et délégation de responsabilités

### Les principaux outils à investir

- Les outils des gouvernants : projet associatif / statuts / contrats / Conseils d'administration / assemblées générales
- Les outils des dirigeants : projet d'établissement ou de service / indicateurs
- Les outils juridiques : les délégations



4 juin 2014



Paris



298 €  
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

## PUBLICS

- Présidents
- Administrateurs
- Directeurs généraux et Directeurs

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques
- études de cas
- échanges et mutualisation

## INTERVENANTS

- Directrice de la Vie associative FEHAP
- Juriste spécialisé dans le secteur Privé à but Non Lucratif